



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2017

Présences :

Mme Sylvie Chaloux, directrice
M. Jean-François Lavoie, parent
Mme Nancy Demers, parent
Mme Geneviève Brodeur, responsable du s.d.g.
Mme Isabelle Jameson, parent
M. Yvon Roux, enseignant
Mme Line Jaouen, orthophoniste
M. François Branchaud, directeur adjoint

Absences :

Mme Geneviève Ducasse
M. Carl Émile, parent
Mme Marie-Pier Larrivée, parent

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18h40.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée (2 min.)

Mme Isabelle Jameson propose la nomination de Mme Nancy Demers à titre de secrétaire de l'assemblée. Appuyé par M. Jean-François Lavoie.

Adopté à l'unanimité.

3. Quorum (1 min.)

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Nancy Demers demande d'ajouter le point Budget de l'OPP au point décisionnel.

Mme Line Jaouen propose d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, avec l'ajout ci-devant.

La proposition est appuyée par Mme Isabelle Jameson. Adoptée à l'unanimité.

5. Point ouvert au public

Il n'y a aucun public.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017. (5 min.)

M. Yvon Roux propose d'adopter le procès-verbal du 24 octobre 2017, tel que proposé.

La proposition est appuyée par Mme Jean-François Lavoie. Adoptée à l'unanimité.

Suivi de la réunion du 24 octobre 2017

Considérant le suivi avec Carl pour le logo.

Mme Geneviève Brodeur fait part des particularités du projet Cher Voisin.

Les autres suivis se feront au courant de la présente réunion.

7. Mot de la direction

Mme Chaloux indique que c'est la semaine des professionnelles. Elle mentionne que l'équipe de professionnelles de l'école est très dynamique.

8. Mot du président du CÉ

Ne pas avoir peur de présenter des projets est un gage de réussite pour être accepté et choisi. Il y a de nombreuses demandes de projet qui sont souvent acceptées à l'école : subvention pour la cour d'école, subvention de la Caisse Populaire pour un projet embellissement, projet «bouger une heure par jour», projets avec l'école Montréalaise pour Tous. Ça donne une réelle couleur à l'école.

9. Dossiers décisionnels

9.1 Acceptation de sorties

Les Allergies font jaser au Musée Armand-Frappier – Lundi, 4 décembre 2017 – Groupes 56-66 et 57-67 Tous les frais sont payés par l'École Montréalaise

Parlement du Canada et autres lieux connexes – ouvrir au 5e/6e année – 8 mai 2018 (durant la journée pédagogique) – Seuls 44 élèves peuvent y participer. Le coût serait entre 25\$ et 30\$.

Centre des sciences - 7 décembre – Groupes d'Yvon Roux – 10,50\$ devra être payé par les parents + transport en autobus de la STM.

Appuyé par Mme Nancy Demers. Adopté à l'unanimité.

Mme Geneviève Brodeur quitte la réunion à 19h07.

9.2 Mesures d'urgence

Les mesures d'urgence sont présentées au conseil d'établissement.

Confinement : voir si système d'alerte en cas de confinement.
Approbation des mesures d'urgence.

9.3 Budget de l'OPP

10. Dossiers d'information

1. Déléguée comité de parents

2. Budget

Mme Chaloux présente le budget aux membres du conseil d'établissement.

3. Course-o-thon

L'équipe-école n'est pas nécessairement d'accord, donc en discutera en janvier.

4. Comité pour approbation des projets pour financement

Pas de comité

5. OPP

Cinéma de Noël le 8 décembre

Pièce de théâtre le 15 décembre

Tombée du Tableau Noir vendredi 24 novembre.

6. Service de garde

7. Correspondance

La correspondance sera transmise par courriel.

8. Date et lieu de la prochaine rencontre

19 décembre à 18h30 au local de l'Amitek.

9. Varia

10. Clôture de la réunion

Mme Nancy Demers propose la clôture de la réunion à 20h31.
Appuyée par Mme Isabelle Jameson. Adoptée à l'unanimité.

Afin d'assurer le quorum des assemblées, veuillez aviser la direction en cas d'absence.